

REGLEMENT INTERIEUR



Règlement intérieur de la section TeamBastiaSkateboard de l'association Team Bastia

L'inscription au club vaut l'acceptation de ce règlement :

COTISATIONS ET ADHÉSIONS : Tout adhérent devra s'acquitter d'une cotisation spécifique. L'adhérent pourra démarrer l'activité uniquement lorsque son dossier d'inscription sera complet, y compris en compétition.

Passé le 15 octobre de la saison sportive en cours, toute adhésion sera considérée comme définitive et aucun remboursement de cotisation ne sera effectué. Avant cette date, toute demande de remboursement de cotisation fera l'objet d'une déduction forfaitaire de 70 euros pour frais de dossiers et de licence. À titre exceptionnel, le paiement s'effectue exceptionnellement en plusieurs fois cette saison en raison de la crise sanitaire et uniquement pour pallier au risque d'arrêt d'activité pour cause Covid. Pour tout autre arrêt d'activité, la cotisation est due : les chèques seront encaissés aux dates prévues. Le Team Bastia ne pourra être tenu responsable des annulations pour mauvaise météo entraînant l'annulation de cours. Les séances manquées ne pourront donner lieu à aucun remboursement. Les skateurs inscrits en cours d'année pourront bénéficier d'une réduction exceptionnelle de leur cotisation décidée par le bureau.

-Inscription : Nous offrons la possibilité d'essayer l'activité gratuitement durant une séance. Pour participer à la deuxième séance, les parents devront fournir le dossier d'inscription complet (fiche d'inscription, paiement, règlement intérieur lu, approuvé et signé). **Fournir un certificat médical le plus tôt possible (ou le questionnaire de santé)**. Aucun enfant ne pourra être accepté sans dossier d'inscription à partir de la deuxième séance. Le certificat est scanné par le club et envoyé à la Fédération. Il doit être lisible et doit mentionner la « pratique du skateboard, et/ou de la trottinette, et/ou du roller ». L'inscription en cours d'année est possible et le tarif est proratisé.

-Matériel : Le club prête tout le matériel nécessaire durant la première séance d'essai et peut dépanner occasionnellement les enfants en cas d'oubli de matériel. Néanmoins, l'adhérent s'engage à s'équiper intégralement pour une pratique sécurisée de l'activité. L'adhérent doit avoir du matériel en bon état et adapté à sa taille. Il doit posséder son skateboard et ses protections.

-Une règle absolue : au Team Bastia, un adhérent = un licencié à la Fédération Française de Roller et Skateboard. Pour que l'adhérent soit correctement assuré, le club reverse une partie de la cotisation à la Fédération Française de Roller et Skateboard. Cette assurance est obligatoire pour faire partie du club et pour utiliser les terrains de sports du club.

-L'espace d'entraînement est interdite à tout pratiquant non licencié, ainsi qu'aux parents. Les parents ne doivent pas interférer pendant l'entraînement.

-Les parents doivent vérifier que les éducateurs soient bien présents avant de déposer les enfants et être présents avant la fin de l'entraînement. En cas de retard à la fin de la séance, ils doivent impérativement en informer le club par téléphone.

Nous bénéficions d'un partenariat Team Bastia / Village vacances Igesa : Pour que cela dure, nous demandons le plus grand respect des lieux. Pour arriver sur les terrains de sport du club, il faut passer obligatoirement par la base nautique. **L'entrée par le portail de l'Igesa est interdite. Les chiens sont interdits.**

Les parents de l'adhérent ou l'adhérent sont conscients que le skateboard, la trottinette et le roller sont des sports d'équilibre où la chute et la blessure sont envisageables. Le port du casque et des protections sont obligatoires pour les enfants.

De par l'adhésion, l'adhérent accepte le présent règlement intérieur de l'association, et reconnaît ne pas se retourner contre l'association ainsi que l'éducateur en charge de l'activité en cas de chute(s) ou blessure(s) pendant le cours ou les stages.

Le club communique essentiellement avec l'application WhatsApp (l'application est à télécharger). Pour être certain de recevoir nos messages, vous devez impérativement enregistrer ces numéros de téléphone dans votre répertoire téléphonique : Laurent 06 89 98 83 18 (Manager de la section glisse urbaine). Thierry 06 50 44 19 75 Directeur du club Team Bastia.

Le bureau et l'équipe des entraîneurs du TeamBastia

**Je soussigné,.....ou
Représentant légal de atteste avoir
lu et accepté le règlement intérieur du Team Bastia**

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Date :